

SIECLE Orientation – Phase définitive
Ouvert du **27 avril au 3 juillet 2026** (sous réserve de modifications par le ministère)

1. Pour les élèves du palier 3^e

Familles utilisant les services en ligne

- **Une seule démarche pour le recueil des données d'orientation et d'affectation :**
 - Du **4 au 26 mai** : saisie des vœux d'affectation sur le service en ligne Affectation par les familles
 - Les vœux saisis sont convertis en choix définitifs d'orientation et transférés dans le service en ligne orientation et SIECLE Orientation
- **Côté établissement :**
Il est conseillé de programmer les dates de consolidation des demandes dans SIECLE Orientation **après la fermeture du service en ligne Affectation**, c'est à dire après le 26 mai, afin que toutes les saisies des familles puissent être prises en compte lors de la saisie des propositions des conseils de classe.

Familles n'utilisant pas le service en ligne

- **Les choix définitifs d'orientation sont saisis par l'établissement dans SIECLE Orientation à partir de la fiche dialogue** (et les vœux d'affectation sont saisis directement dans AFFELNET Lycée par l'établissement d'origine).

2. Pour les élèves du palier 2^{de}

Elèves de 2^{de} GT

- **Saisie des choix définitifs d'orientation à partir du 27 avril**
 - Sur le service en ligne Orientation (SLO) par les familles
 - Ou dans SIECLE Orientation par l'établissement
- **Jusqu'au 19 juin (date nationale) : saisie des 3 enseignements de spécialité choisis par les élèves de 2^{de} GT demandant une 1^{re} générale**

Elèves de 1^{re} générale

- **Jusqu'au 3 juillet (date nationale) : saisie des 2 enseignements de spécialité conservés** par les élèves de 1^{re} générale (importation depuis Cyclades ou saisie manuelle dans SIECLE Orientation)

3. Pour les élèves des paliers 3^e et 2^{de} :

- Lorsque les propositions d'orientation du conseil de classe sont validées par les familles :
 - via le service en ligne orientation
 - ou via la fiche dialogue avec saisie par l'établissement de la réponse de la famille dans SIECLE OrientationAlors, elles deviennent décisions d'orientation et sont basculées automatiquement dans AFFELNET.
- En cas de désaccord : la gestion des désaccords s'effectue en dehors du service en ligne avec l'utilisation de la fiche dialogue. Les résultats en cas d'appel doivent être saisis dans SIECLE Orientation avant le 3 juillet.